

**Communication de la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne,
Service Environnement et Milieux Naturels :**

**APPEL A CANDIDATURE A LA FONCTION DE LIEUTENANT DE LOUVETERIE
POUR LE COMMISSIONNEMENT 2015/2019 SUITE A 2 VACANCES DE POSTES :**

- CIRCONSCRIPTION N° 1 : EYMETOIS/MONBAZILLACOIS

- CIRCONSCRIPTION N°31 : VILLEFRANCHOIS

POUR LE RESTE DE LA PERIODE DE COMMISSIONNEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2019

❖ **Qu'est ce qu'un lieutenant de Louveterie :**

En tant qu'agents bénévoles de l'Etat, ils agissent sur le terrain sous la tutelle du préfet et sous le contrôle de la Direction Départementale des Territoires. Ils constituent le corps technique de l'administration en matière de cynégétique. Leurs analyses permettent de justifier d'actions en matière de gestion et de régulation de la faune sauvage. Toutefois, leurs missions ne s'arrêtent pas là ; ils agissent aussi en matière de :

- ✦ conseil auprès de l'administration, des instances de la chasse et de la nature, et aussi des usagers;
- ✦ médiation auprès des différents usagers de la nature et acteurs du territoire propriétaires ou non, chasseurs, professionnels agriculteurs et forestiers;
- ✦ régulation sur ordre du préfet, et après expertise, des animaux causant des troubles;
- ✦ participation à la surveillance des infractions en matière de chasse (collaboration avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage);

Ils constituent le lien indispensable entre le terrain et l'administration (Préfet, DDT, ONCFS).

Ils interviennent dans le respect des lois et règlements qui encadrent leurs activités pour des missions de service public.

❖ **Conditions pour pouvoir postuler :**

Conformément à l'article R427-3 du code de l'environnement, les conditions pour pouvoir postuler à la fonction de lieutenant de louveterie sont :

- Etre de nationalité française ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Résider dans le département de commissionnement (ou canton limitrophe) ;
- Détenir un permis de chasser depuis au moins 5 ans ;
- Justifier d'une aptitude physique compatible avec la fonction ;
- Etre âgé de moins de 75 ans ;
- Justifier de compétences cynégétiques ;
- Entretenir des chiens dédiés à leurs missions (au moins 4 chiens courants pour la chasse du sanglier et du renard ou au moins 2 chiens de déterrage) ;
- Ne pas avoir eu de condamnation pénale en matière de chasse, pêche et protection de la nature ;
- Justifier de ne pas avoir de fonctions qui pourraient entraîner de conflits d'intérêt avec l'intérêt général ;
- Disposer de la disponibilité nécessaire et des moyens pour supporter la charge financière liée à la fonction.

❖ **Comment déposer sa candidature :**

Dans un premier temps, envoyer un courrier d'intention à la DDT de la Dordogne pour demander un dossier de candidature.

Le dossier complet avec les pièces jointes nécessaires à l'instruction des candidatures devra être retourné à la DDT **avant le 15 octobre 2017**, délais de rigueur.

Tout dossier déposé après cette date sera systématiquement refusé.

Pour tout renseignement et pour recevoir un dossier de candidature :

**Services de l'Etat - DDT de la Dordogne
Service Eau Environnement Risques
Pôle Environnement et Milieux Naturels
Cité administrative – Bâtiment J
24024 PERIGUEUX cedex**

Téléphone : 05 53 45 56 37

E-mail : eric.fedrigo@dordogne.gouv.fr